

Le Mot du Maire



La fréquentation des animations municipales a été particulièrement importante cet été. Cela nous conforte dans le choix d'une politique d'animation qui s'adresse à tous. Cela est sans aucun doute dû à la qualité et à la diversité de la programmation, qui drainent un large public, ravi de prolonger la soirée entre amis, dans nos commerces locaux. Je remercie très largement toutes celles et ceux qui s'investissent pour cela.

Cette rentrée 2013-2014 est marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. L'équipe municipale a fait le choix d'adopter cette nouvelle organisation de la semaine d'école, de quatre jours et demi. Un travail important a dû être effectué, en concertation très étroite avec les enseignants.

Notre projet s'inscrit dans la volonté affirmée qui est celle d'une municipalité qui veut offrir l'égalité des chances pour nos enfants, ici en milieu rural, comme dans les grandes villes. La mise en place d'une classe numérique va encore consolider cette volonté.

Bien à vous,

Christian ROUZIERES
Maire de Mours

CAMPING ET PISCINE MUNICIPALE

Fréquentation en hausse



Le camping familial, situé en pleine nature, est un lieu idéal pour la détente. Les campeurs profitent des animations communales gratuites, mais aussi de celles spécialement organisées pour eux sur le site. L'animatrice programme toutes sortes d'activités ludiques à destination des enfants, des adolescents, voir des adultes, avec comme temps fort le repas des campeurs organisé chaque semaine.

Les efforts réalisés au niveau des installations, de l'animation et de la communication semblent porter leurs fruits. Depuis deux années maintenant, la fréquentation du camping et des chalets est en hausse.

Le taux d'occupation pour Juillet/Août progresse :

-Soit 61 % d'occupation des emplacements en 2013 (contre 56 % en 2012).

-Soit 54 % d'occupation des chalets en 2013 (contre 45 % en 2012).

Les jeux gonflables ont toujours autant de succès

Avec ses deux bassins, et l'installation de structures de jeux gonflables, la piscine de Mours, météo aidant, a fait le plein de visiteurs cet été.

● Sur le chemin des nouveaux rythmes scolaires



Le Maire Christian Rouzières et Mme Delort, Adjointe en charge de la Vie Scolaire sont venus en ce début d'année rendre visite aux élèves et aux enseignants, afin de prendre le pouls de cette rentrée et faire le point sur les nouveautés.

C'est une rentrée un peu particulière qui attendait les enseignants, les élèves et leurs parents. En effet, la réorganisation scolaire est déjà en place pour cette rentrée 2013-2014, avec la semaine de quatre jours et demi.

Les élèves ont ainsi classe :

- les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45
- le mercredi de 9h à 12h.

Le principe est d'alléger le temps de la classe au quotidien, pour permettre de laisser la place à la pratique d'activités périscolaires ou à un temps de soutien scolaire. Cela permet également de mieux respecter les rythmes chronobiologiques des enfants.

Conséquence de cette réorganisation : le temps de la classe prend fin à 15h45. De 15h45 à 16h30, les enfants peuvent être pris en charge par les enseignants pour du soutien ou être inscrits aux activités périscolaires (TAP), sous la responsabilité du personnel communal des écoles.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ne sont pas obligatoires. Toutefois une inscription préalable est nécessaire pour y participer. Cette inscription se fait par période et engage la présence de l'élève pendant toute la période concernée.

La mise en oeuvre de cette réorganisation a demandé l'investissement des élus et des services municipaux. Le recrutement d'un agent supplémentaire a été nécessaire. Elle a nécessité une concertation étroite entre les élus, les enseignants et le Conseil d'école.

Les TAP doivent se faire sur des thèmes assez larges, afin de permettre leur mise en application sur un temps imparti (3/4 d'heure).

L'objectif est d'enrichir la vie de l'enfant en le stimulant, en développant son champ d'expérimentation et de connaissance, par une expérience importante de la vie en collectivité.

Des choix pour l'école

Dans le cadre de la réforme sur la refondation de l'école, les élus ont fait le choix d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013-2014. Les écoles bénéficient ainsi des aides de l'Etat, qui permettent d'assurer en partie la qualité du service proposé. Le Conseil Municipal a également opté pour la gratuité des Temps d'Activités Périscolaires.

LEXIQUE

TAP – Temps d'Activités Périscolaires – GRATUITS
Organisés par la mairie / Inscriptions obligatoires pour chaque période.

APC – Activités Pédagogiques Complémentaires
GRATUITES -Organisées par les enseignants.

GARDERIE– PAYANTE

Effectifs de la Rentrée Scolaire 2013

Les effectifs sont stables à l'élémentaire avec 100 élèves présents en ce début d'année.

Les effectifs de la maternelle se maintiennent avec 57 élèves.

● Tableau Numérique Interactif et Classe mobile



La Municipalité poursuit ses investissements et travaux à l'école élémentaire Denis FORESTIER

Depuis cette rentrée, l'école élémentaire Denis FORESTIER est équipée d'une classe dédiée au numérique. Cette classe est équipée d'un tableau numérique interactif, de 16 ordinateurs portables, dont 1 réservé au professeur et d'une imprimante.

Cet équipement est mis à la disposition de chaque enseignant et de tous les élèves. Toutes les classes y ont accès selon un planning prédéfini.

Comme l'a souligné le Maire, Christian Rouzières, l'enjeu est de donner la possibilité à chaque élève d'avoir accès aux outils numériques d'aujourd'hui, même en milieu rural.

Vers une autre façon d'apprendre

Le tableau numérique interactif propose aux élèves une autre façon d'apprendre, intuitive, interactive et plus ludique.

Cependant si le tableau numérique interactif révolutionne la façon d'apprendre, il ne change pas l'apprentissage en lui-même : une phrase commence toujours par une majuscule et se termine toujours par un point...



Sur le tableau numérique interactif, il est bien plus facile de remettre les mots dans le bon ordre pour former une phrase.

COUT GLOBAL

- La totalité des équipements a été acquise pour un montant total de 16 050 € TTC.
- Le matériel a été fourni et installé par l'entreprise Auvergnate PobRun. Les services techniques municipaux ont participé aux travaux préparatoires.
- Ce projet est subventionnable.

LE PUBLIC AU RENDEZ-VOUS DES ANIMATIONS D'ÉTÉ

Plein Feu sur le Fau



Plein Feu sur le Fau



Pique-nique musical au Truel



Improspection – Théâtre d'improvisation



Le Film Intouchables



Concert Un Bruit qui Court



L'été à Maurs est synonyme de détente, de soleil et d'animations gratuites et variées.

Chaque semaine a été l'occasion de profiter d'une nouvelle animation municipale, dans un lieu différent.

Cet été 2013 a enregistré des records de fréquentation. C'est une belle récompense pour la Commission Culture, Vie associative, Sports, Loisirs et Marine Delpon (Animatrice socioculturelle à la mairie) qui ont préparé cette programmation en gardant à l'esprit l'exigence de qualité, de diversité et de gratuité.

C'est un encouragement pour faire encore mieux en 2014.

Cie Le Bouillant de Bouillon



Pêle-mêle de photos choisies

Le 6^{ème} Forum des Associations organisé par la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Maurs a accueilli 39 associations de Maurs et du Pays de Maurs.

Une nouvelle organisation a été mise en place. Les stands ont été regroupés par thématique en fonction des activités : sportives, culturelles et artistiques, nature et patrimoine, sociales.

Les membres du Conseil Jeunes étaient là pour présenter les associations. Pour la première fois, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations était présente, ainsi que le Greta des Monts du Cantal afin d'informer le public et les associations.



Malgré la météo plutôt maussade, les visiteurs étaient présents. Le Forum est l'occasion pour chacun, en cette période de rentrée scolaire, de découvrir les associations présentes sur le territoire maursois et de s'inscrire à l'activité de son choix.

RESTRICTIONS D'EAU

Des actions en faveur d'une amélioration



Le printemps a été à Maurs, comme ailleurs, très pluvieux. Les nappes phréatiques se sont remplies et la plupart des régions n'ont pas manqué d'eau cet été. Les Maursois ont donc été surpris que ce ne soit pas le cas sur leur commune.

Ceci s'explique techniquement :

Le point de pompage de la commune se situe sur une nappe de rivière (nappe de la Rance). Le niveau de notre ressource en eau dépend donc du niveau de la rivière. En période estivale, les pluies sont rares, ainsi, pas ou peu d'eau entraîne un abaissement du niveau de la rivière et une faible infiltration jusqu'au point de pompage.

Cela s'est produit cet été, en l'absence de précipitations, jusqu'à atteindre le niveau d'alerte en dessous duquel on ne peut plus assurer la réserve incendie.

Des mesures ont été prises.

Des arrêtés de restriction de consommation d'eau potable ont été pris, limitant le lavage des véhicules, l'arrosage et le remplissage des piscines.

De plus, en accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), une solution a été trouvée afin d'alimenter ponctuellement le château d'eau de la Roumiguière avec l'eau d'une commune voisine (Quézac).

Cette solution a permis de pallier le manque d'eau sur Maurs, qui voit ses besoins augmenter considérablement pendant la saison touristique. Il faut savoir qu'en août, la consommation d'eau peut dépasser les 900 m³ / jour, alors que la capacité de pompage n'est que de 800 m³ / jour.

De manière plus générale, des travaux d'amélioration ont été menés : pose de compteurs intermédiaires, surveillance accrue des fuites, réalisation d'une interconnexion supplémentaire, ainsi qu'une réfection importante du linéaire du réseau.

Une prise de conscience de chacun et une sensibilisation à l'économie d'eau demeure cependant nécessaire.



Les Maursois à la redécouverte du Patrimoine Communal

La Mairie (salle d'honneur et donation P.Miquel), l'Abbatiale, le Truel et le Moulin du Fau ont été ouverts au public lors des Journées du Patrimoine, les 14 et 15 septembre, pour une visite accompagnée libre et gratuite.

RECENSEMENT & INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

• Inscriptions sur les listes électorales

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 18 ans au 28 février 2014, ainsi que les nouveaux résidents sur la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales. Ils doivent se présenter au Secrétariat de la Mairie munis du livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture E. D. F., France Télécom...) avant le 31/12/2013.

• Recensement

Le recensement de la population aura lieu du 16 Janvier au 15 Février 2014.

MARCHÉ DE MAURS- Un réaménagement réussi

Qui ne connaît pas le marché de Maurs ?

Le marché hebdomadaire du jeudi, c'est un peu l'identité de la commune. Il offre aux visiteurs et aux habitués une zone de chalandise parmi les plus importantes de la région. Les aménagements réalisés fin mai sont désormais adoptés. La zone piétonne créée pour renforcer la sécurisation est appréciée. Elle permet une circulation en toute tranquillité. Le centre bourg, avec la réouverture de la place du Marché offre un espace de vente supplémentaire, sécurisé, mettant en valeur le patrimoine architectural.

Tous ces changements ont été bien acceptés. Ils n'ont en rien affecté la fréquentation du marché, qui demeure en hausse notamment en période estivale.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES A VENIR

15^{èmes} RENCONTRES DES METIERS DE L'ARTISANAT D'ART

Les 15^{èmes} Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art se dérouleront les 12 et 13 octobre prochain, offrant ainsi aux visiteurs deux journées dédiées à l'art et à la création.

L'osier sera à l'honneur avec **Dominique ARRAULT**, invité de cette 15^{ème} Édition.

Près de 40 exposants viendront présenter leurs créations et faire partager leur savoir-faire.

Renseignements

04 71 49 00 32 et

www.chataigneraie-animations.fr



JEUDI 17 OCTOBRE - SEMAINE DU GOUT

Le Jeudi 17 octobre 2013, de 9h à 12h sur la Place de l'Europe le terroir sera à l'honneur. Dans le cadre de la semaine du Goût, la commission Foires et Marchés de la commune organise une dégustation gratuite de châtaignes grillées et de jus de pommes. Comme chaque année, les enfants pourront également découvrir une animation nouvelle proposée en parallèle.

SENIORS EN VACANCES 2013



Les vacances des seniors se sont déroulées du 31 août au 7 septembre 2013 dans la station balnéaire de Meschers près de Royan.

Débutée il y a trois ans, l'opération « Seniors en vacances » va crescendo d'année en année, au regard du nombre croissant d'inscrits (de 15 inscrits en 2011 à 31 en 2013) et de la satisfaction des participants.

Publication : Mairie de Maurs
 Directeur de Publication : Christian ROUZIERES
 Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA

Ont participé à la rédaction :

Les membres de la Commission Communication, Relations extérieures.

Maquette : Virginie CESANO

Crédit photo : Mairie, Jean-Paul TOURRILHES.

Impression : I2S IMPRIMERIE- Aurillac

Tirage : 1250 exemplaires - Dépôt légal : Mai 2008

Pour Tout contact

Mairie de Maurs - BP 32 - 15600 MAURS

Tél. 04 71 49 00 32 Fax : 04 71 49 00 81

email : mairie@ville-maurs.fr

Site Internet : www.ville-maurs.fr